

3^e & Dernier feuillet
J. G. Dubouché

M A I R I E D'Amarens

ARRONDISSEMENT COMMUNAL D C gasllac

Du neufième - - - jour du mois de pluviose

l'an six - - - de la République française,

ACTE DE MARIAGE de *jean thomas du consentement de jean thomas son père*
jean thomas âgé de *dix neuf ans* né à *vieux* - - - département
de taru - - - le *dix neuf jour* - - - du mois de *avril*
et marguerite l'an *mil sept cent quatre vingt quatre* profession d *cultivateur*
laudes demeurant à *jeusseus* - - - département d *u taru* - - - fils
de *jean thomas* demeurant à *jeusseus* - - - département d *u taru*
et d *jeanne marie jean jean*

Et de *marguerite laudes* - - - âgée de *vingt trois ans*
née à *fravelle* - - - département d *u taru* - - - le *six*
du mois d *avril* - - - l'an *mil sept cent quatre vingt*
demeurant à *marcus* - - - département d *u taru* - - - fille
d *jean jean laudes* demeurant à *fravelle* - - - département d *u taru*
et d *cécille sequis*

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites
à *echepae et amarens*
et affichés aux termes de la loi ; lesquels extraits d'actes , ainsi que ceux de naissance des époux ,
m'ont été remis, le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier
public , aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage , l'un *marguerite laudes*
l'autre *jean thomas*

En présence de *jean thomas père* - - - demeurant à *jeusseus*
département d *u taru* - - - profession d *cultivateur* âgé d *quarante six ans*
De *françois Delucas* - - - demeurant à *marcus*
département d *u taru* - - - profession d *cultivateur* âgé d *quarante six ans*
De *etienne thomas ouche* - - - demeurant à *Sainte cécille du cagnou*
département d *u taru* - - - profession d *cultivateur* âgé d *quarante deux ans*
Et de *jean lere* - - - demeurant à *marcus la farayrie*
département d *u taru* - - - profession d *cultivateur* âgé d *quarante deux ans*

Après quoi , moi *pierre gaubil* - - - maire d'Amarens
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil , ai prononcé qu'au nom de la loi , lesdits époux
sont unis en mariage. Et u ont lesdits époux et témoins signé *de la Requis*

Gaubil maire